

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2016

Convocation du 4 décembre 2016

Sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs : Josyane BAZIN, Nicolas BIBOLLET, Thierry BOUCHER, Lydia BROUZ Marie CHAMBEROD, Anthony DUC, Raymonde FRISON, Bruno MICHELLAND, Stéphanie PEREZ, Denis RICHARD, Yves TUPINIER

EXCUSES : Mr Roger GACHET (pouvoir à Mr GENON), Mmes Marie-Noëlle RAFFIN et Sylvie VIGNAL

En présence de : Mrs : Morgan TANGUY, Sous-Préfet de Saint Jean de Maurienne, PAUTHET Directeur de la cohésion sociale, Olivier ZANARDE, Dominique VUILLEROT et Monsieur Christian JULIEN inspecteur de l'Education Nationale circonscription de Saint Jean de Maurienne

Ordre du Jour :

- **Subventions**
- **Foyer rural travaux**
- **Recensement population**
- **Création poste adjoint technique**
- **Sécurité des écoles**
- **Non valeurs**
- **Questions diverses**

REUNION CADA

Les représentants des services de l'Etat et du CADA nous confirment l'arrivée imminente des familles en demande d'asile durant le temps d'instruction des dossiers. Les enfants seront scolarisés dans les écoles d'Aiguebelle. Un conseiller évoque les conflits religieux et politiques pouvant exister. Monsieur GENON espère que la scolarisation des enfants ne perturbe pas les classes existantes. Monsieur JULIEN estime que l'arrivée de ces enfants est largement absorbable. Il fait également remarquer que ce sont des enfants très jeunes et qu'en règle générale ils apprennent et s'intègrent très vite.

Une enseignante spécialisée formera les maitresses concernées à partir de fin janvier 2017. Une enseignante de l'école primaire donnera une heure de formation aux enfants non francophones.

SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

Association ADMR famille Aiguebelle :	150 Euros
Association anciens combattants Aiguebelle – Randens	230 Euros
Foyer rural canton d'Aiguebelle	4.000 Euros

Amicale des donneurs de sang	500 Euros
Union sportive foot	6.000 Euros
Souvenir Français	150 Euros
Association protectrice pour les animaux	155 Euros
Comité de Savoie de lutte contre le cancer	200 Euros
FNATH	100 Euros
Boules de Charbonnière	1.500 Euros
Société de chasse	100 Euros
Maurienne Savoie Basket pour le centre de formation	6.900 Euros
APEI Maurienne	150 Euros
Comité départemental handisport	100 Euros
Echo de Charbonnière	1.500 Euros
Association Arc'Ensemble – accorderie	100 Euros
Association usagers de la ligne 53	100 Euros
Régul'matou	100 Euros
Mairie Saint Alban d'Hurtières	1.000 Euros
(Maintien activité et surveillance baignade plan d'eau des Hurtières)	

Ces subventions sont votées à l'unanimité sauf :

ADMR : 2 abstentions

Maurienne Savoie Basket : 1 abstention

USCA football : 1 abstention

La somme est inscrite au budget 2016.

FOYER RURAL TRAVAUX

Suite à l'obtention de la subvention de la DETR, Bruno MICHELLAND lance la consultation des entreprises. Le raccordement au gaz est confirmé.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'INSEE organise un recensement de la population qui se déroulera entre le 19 janvier au 18 février 2017.

Deux personnes ont été recrutées pour effectuer ce recensement. Il s'agit de Mesdames Nicole CHARBONNIER et Christine MICHELLAND. C'est la première adjointe Josyane Bazin qui sera la coordonnatrice et la tutrice des agents recenseurs.

POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Ouverture du poste d'adjoint technique à temps plein pour Monsieur Bernard BUET qui donne entière satisfaction et qui était jusqu'alors en contrat à durée déterminée.

Accord à l'unanimité.

SECURITE DES ECOLES

Toutes les écoles ont fait l'objet d'une inspection concernant la sécurité et l'accès aux locaux.

Il est demandé de sécuriser le portail. Des devis ont été demandés. Il est rajouté une demande de devis concernant l'éventuel remplacement du grand portail en bois côté gymnase.

Il est demandé de créer une seconde issue de secours par classe : irréalisable dans la configuration des locaux actuels.

NON VALEURS

Accord à l'unanimité pour une valeur globale de 2.242,72 €uros

QUESTIONS DIVERSES

Réaménagement urbain du secteur gare / champ de foire. Prévoir une présentation lors du premier conseil municipal de 2017.

Bibliothèque : accord pour transfert au château Rochette dès que possible. Demande de devis en cours. Commission en charge : Marie CHAMBEROD, Stéphanie PEREZ, Denis RICHARD, Yves TUPINIER, et des représentants de la bibliothèque dont Mme Christine CHINAL, la responsable au sein du foyer rural.

La séance est levée à 21 heures

Le Maire : Hervé GENON

